



INITIATIVE DE
PROFESSIONNALISATION
EN AFRIQUE

Plan Stratégique

2021-2023

L'Initiative pour la professionnalisation de l'Afrique (API) est un partenariat entre les trésoriers généraux du trésor, la profession comptable, les institutions supérieures de contrôle et des universitaires en comptabilité en Afrique.

Introduction

L'initiative de professionnalisation en Afrique (API) est un partenariat entre les trésoriers généraux du trésor, la profession comptable, les institutions supérieures de contrôle et des universitaires en comptabilité en Afrique. Ce partenariat a été établi à travers un accord de coopération entre les organisations régionales suivantes :

- **Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques anglophones (AFROSAI-E)**
- **Le Conseil Régional de Formation des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques de l'Afrique Francophone sub-Saharienne (CREFIAP)**
- **L'Association des trésoriers généraux du trésor (« Accountants General ») d'Afrique de l'Est et du Sud (ESAAG)**
- **Fédération Pan Africaine des Comptables (PAFA)**
- **L'Association Africaine de Comptabilité et de Finance (AAFA)**

L'API contribue au renforcement des systèmes de gestion des valeurs publiques afin de parvenir à la création de valeur, à la discipline fiscale, à l'allocation efficace des ressources et à la prestation efficace de services en faveur des citoyens. L'API a été mise en place pour appuyer le renforcement des capacités des professionnels de la comptabilité qui jouissent des compétences nécessaires pour assumer des fonctions dans un secteur public en pleine évolution. Ce développement des capacités se fera à travers le soutien aux initiatives nationales destinées à:

1

Renforcer les capacités des titulaires travaillant dans le domaine de la comptabilité et de l'audit du secteur public.

2

Doter les professionnels de la comptabilité qui recherchent des opportunités de carrière dans le secteur public des capacités nécessaires pour apprécier le contexte du secteur public.

3

Collaborer avec les organisations comptables professionnelles locales (OCP) pour intégrer une composante secteur public dans les programmes d'enseignement et de formation en comptabilité et en audit.

Ce plan stratégique décrit l'approche que l'API adoptera pour atteindre ses objectifs. Il présente la vision, la mission et la proposition de valeur de l'initiative. Il présente également les quatre objectifs stratégiques de l'API pour les trois prochaines années. Pendant la période stratégique, il est prévu qu'une structure permanente soit construite pour héberger l'initiative, comme décrit dans la section sur la structure de l'API.

À Propos Des Organisations Partenaires



L'AFROSAI-E est une institution dont le conseil d'administration est composé de 26 auditeurs généraux (« Auditors General ») originaires de pays africains anglophones. Cette organisation a été créée en 2005 avec la vision commune de faire la différence dans la performance de leurs institutions supérieures de contrôle (ISC). À travers le Secrétariat exécutif logé dans les bureaux de l'Auditeur général d'Afrique du Sud, les membres sont habilités à optimiser leur performance en matière d'audit afin de se conformer aux normes INTOSAI pour les Institutions supérieures de contrôle (ISSAI) et de renforcer leurs capacités institutionnelles pour accomplir efficacement leur mission.



Le CREFIAF est une organisation des membres des ISC d'Afrique subsaharienne francophone, qui a été créée à Yaoundé, au Cameroun, en 1997, dans le but de renforcer les capacités des 23 ISC d'Afrique subsaharienne francophone. Le CREFIAF entend servir de catalyseur pour la promotion des ISC indépendantes et professionnelles capables de contribuer à la transparence, à la culture de responsabilité et à la performance de l'action publique pour le bien-être des citoyens. À travers son Secrétariat exécutif logé au sein de l'ISC du Cameroun, il entend valoriser le statut des ISC membres d'une part, et contribuer à l'amélioration et à l'harmonisation des pratiques, des méthodes et des procédures d'audit par l'adoption de normes modernes, la mise en place des formations intégrées et les échanges d'autre part.



L'ESAAG est une association de trésoriers généraux du trésor (connu sous le nom de « Accountants General » dans les pays anglophones) d'Afrique de l'Est et du Sud regroupant 15 pays membres. L'objectif de l'Association consiste à renforcer les capacités des pays membres pour leur permettre d'assumer leur fonction de gestion des finances publiques et de gouvernance au lendemain des réformes.



L'objectif principal de la **PAFA** consiste à faciliter les activités de la profession comptable à travers des partenariats stratégiques visant à influencer les politiques qui permettent l'utilisation des ressources au profit des citoyens africains afin de réaliser la transformation socio-économique du continent. C'est une organisation à but non lucratif actuellement composée de cinquante-cinq (55) organisations comptables professionnelles (OCP) de quarante-quatre (44) pays. La PAFA estime que la bonne gouvernance, la responsabilité financière, la bonne gestion financière et la transparence sont les principaux piliers de l'accélération du développement économique et de la réduction de la pauvreté. La PAFA vise à compter des organisations comptables professionnelles dans les cinquante-cinq pays membres de l'Union africaine.



L'AAFA est une association bénévole à but non lucratif qui rassemble des universitaires, des étudiants diplômés et des praticiens d'Afrique et de la diaspora intéressée par l'enseignement et la recherche en matière de comptabilité et de finances. Elle est à la pointe des efforts visant à apporter des ressources et des opportunités pour le renforcement des capacités des universitaires africains dans les domaines de la recherche et de l'éducation. Ce faisant, l'objectif général de l'AAFA est de contribuer à la SDG 9 (plus précisément la SDG 9.5) sur l'amélioration des capacités de recherche scientifique et du nombre de chercheurs actifs, et donc de favoriser l'innovation, tout en cherchant à renforcer la base de données probantes pour l'élaboration des politiques en Afrique.

Aperçu

Les pays d'Afrique ont généralement du mal à allouer et à gérer efficacement des maigres ressources disponibles, ce qui se traduit par une incapacité à prester des services de manière efficace, efficiente et économique. Il en résulte généralement un mécontentement des citoyens, exprimé sous diverses formes, notamment par des manifestations contre la prestation de services. Parmi les nombreux facteurs qui contribuent à cette situation, on peut citer le manque de professionnels de la comptabilité et de l'audit capables de fournir aux gouvernements des informations pertinentes et en temps opportun pour une prise de décision efficace et efficiente. Cette situation est encore aggravée par le fait que la majorité des professionnels de la comptabilité et de l'audit ne sont pas soumis à la réglementation d'une organisation professionnelle chargée de veiller au perfectionnement continu des professionnels de la comptabilité et de l'audit, généralement appelé «

perfectionnement professionnel continu » (ppc).

Les professionnels de la comptabilité du secteur public doivent développer leurs compétences en matière de gestion des finances publiques (GFP), de gestion des performances, de comptabilité et d'établissement de rapports du secteur public, d'audit du secteur public et de collecte de recettes. Les professionnels dotés de ces compétences peuvent apporter de la valeur ajoutée tout au long du cycle de gestion des finances publiques, de la planification et la budgétisation, la gestion quotidienne des finances et des performances à l'établissement de rapports, les audits internes et externes. Ils peuvent intervenir dans toutes les sphères de l'administration, y compris aux niveaux central, régional et local, dans les entités publiques et les entreprises publiques, dans les écoles, les hôpitaux et les grands projets infrastructurels.

Ces professionnels peuvent :



Trouver le juste milieu entre réglementation et politique et objectifs de développement



Prendre et appuyer des décisions judicieuses



Contribuer à la croissance économique sans faire peser le poids de la dette publique sur les générations futures



Agir comme garde-fou contre la corruption, les flux financiers illicites et l'exploitation de ressources qui ne profitent pas aux citoyens.



Renforcer la responsabilité financière du gouvernement



Veiller à ce que les investissements étrangers profitent à leur pays

L'approche ci-dessus cadre avec la vision de l'Union africaine (UA) à travers son Agenda 2063, qui vise à mettre en place « l'Afrique que nous voulons » - une Afrique intégrée, prospère et en paix, gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale. Un continent intégré, politiquement uni et fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la Renaissance de l'Afrique.

Conformément à l'Agenda 2063, l'Afrique fait confiance à son identité, son patrimoine, sa culture et ses valeurs communes et se présente comme un partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale, apportant sa contribution à la paix, au progrès de l'humanité, à la coexistence pacifique et au bien-être. En bref, une Afrique différente et meilleure.

Les aspirations de l'API sont conformes à celles de l'Agenda 2063. Elle entend contribuer à leur réalisation, plus précisément à travers les aspirations suivantes :

Aspiration 1

Une Afrique prospère basée sur une croissance inclusive et un développement durable.

Aspiration 3

Une Afrique de la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et la primauté du droit.

Aspiration 6

Une Afrique dont le développement est axé sur les gens, se fondant sur le potentiel des populations africaines, en particulier de ses femmes et de ses jeunes, et prenant soin des enfants.

Les possibilités offertes par la quatrième révolution industrielle (4IR) servent de catalyseur à la réalisation de la vision de l'API et de ses objectifs stratégiques. La pandémie de la Covid-19 a servi de signal d'alarme au continent africain pour accélérer le déploiement de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCTA). Le commerce intra-africain permettra de réduire l'impact des perturbations économiques résultant de ce genre d'événements.

Pour répondre aux besoins de l'environnement, l'API entend créer de la valeur à l'échelle continentale, qui repose sur la nécessité d'une appropriation locale des efforts de professionnalisation de la gestion des valeurs publiques (GVP). Par GVP, il faut entendre la valeur créée par le gouvernement à travers ses différentes actions. Elle est créée par les responsables gouvernementaux qui produisent les résultats souhaités dans le cadre et les contraintes de l'environnement du secteur public.

Gestion de la valeur publique (GVP)

Le concept de gestion des valeurs publiques est au cœur de la vision de l'API sur l'amélioration de la gestion financière dans le secteur public. La gestion des valeurs publiques est plus vaste que la gestion des finances publiques.

Dans leur ouvrage intitulé *Chief Value Officer*, les professeurs Mervyn King et Jill Atkins, citant l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA), ont déclaré : « Au cours des dernières décennies, les questions de durabilité se sont lentement généralisées et on assiste à un glissement de la création de la valeur des actions vers la création de la valeur partagée. En fin de compte, la création de valeur partagée reconnaît à la fois les efforts que doivent déployer les entreprises pour réduire les impacts négatifs sur la société et, plus fondamentalement, la manière dont elles peuvent contribuer à relever les défis mondiaux tels que le changement climatique et le respect des droits de l'homme. »

La gestion de la valeur publique estime que les ressources du continent vont au-delà de la valeur financière présentée par les potentiels acquéreurs. Un lion dans une réserve animale a plus de valeur touristique que l'argent offert par un chasseur de trophées. Dans le système de gestion des valeurs publiques (GVP), les minéraux du sous-sol ne sont pas des marchandises à commercialiser. Ils constituent le capital du continent permettant d'offrir des avantages durables à long terme à ses citoyens.

Une Afrique qui recourt à l'approche du GVP utilisera ses ressources comme contribution pour conclure des accords avec des bailleurs de fonds. Les futures transactions relatives au capital financier seront basées sur un partenariat avec les pays africains utilisant la valeur de leurs ressources comme « contribution », garantissant ainsi que le pays conserve une participation sur ses propres ressources.

C'est dans ce contexte que l'API promeut le concept d'une meilleure gestion de la valeur et pas seulement d'une meilleure gestion financière.

Vision Et Mission



VISION DE L'API

Un secteur public africain doté de professionnels compétents, éthiques et influents qui soutiennent la responsabilité financière, la transparence et la bonne gouvernance financière.

Lorsque cette vision sera réalisée, elle aura un impact sur le continent grâce à une gouvernance solide des fonds publics permettant la prestation de services et soutenant une croissance inclusive et un développement durable.



MISSION DE L'API

Renforcer les capacités des professionnels de la comptabilité dans le secteur public africain pour améliorer de services publics.

Proposition De Valeur

L'API s'efforce d'aider les pays africains à mieux prester des services en faveur de leurs citoyens en :

- Produisant un matériel didactique qui favorise l'amélioration des compétences du secteur public en matière de comptabilité et d'audit
- Apportant un appui au renforcement des capacités professionnelles des pays

L'API tire son avantage comparatif

- De l'influence de ses organisations partenaires et leur envergure continentale
- Des économies d'échelle qui favorisent la production de matériel didactique de qualité, adapté au contexte et disponible à un prix concurrentiel
- De son orientation à long terme qui privilégie un changement structurel durable au détriment des solutions rapides.

Structure de l'API

Les membres de l'API sont des organisations régionales (organisations partenaires). Il s'agit actuellement de l'AFROSAI-E, du CREFIAF, de l'ESAAG et de la PAFA. L'AAFA est actuellement un observateur officiel du travail du Conseil de supervision intérimaire. Le secrétariat est

actuellement composé de représentants du personnel du secrétariat des organisations partenaires. La structure de gouvernance de l'API assure la supervision de travaux de l'API et se compose actuellement des organes suivants :



Le Conseil de supervision (CS) (actuellement le Conseil de supervision intérimaire) assure l'orientation stratégique et la supervision. Il est composé de trésoriers généraux du trésor, de directeurs d'institutions supérieures de contrôle et de hauts représentants de la profession comptable.



Le Comité consultatif académique (CCA), composé d'experts en gestion des finances publiques et en enseignement de la comptabilité, fournit un soutien technique et une assurance qualité au développement de toutes les ressources d'enseignement et de formation de l'API.



Le Groupe de pilotage du projet (GPP), composé des présidents (ou équivalent) des organisations régionales partenaires, dirige les opérations quotidiennes et soutient le CS dans ses activités.

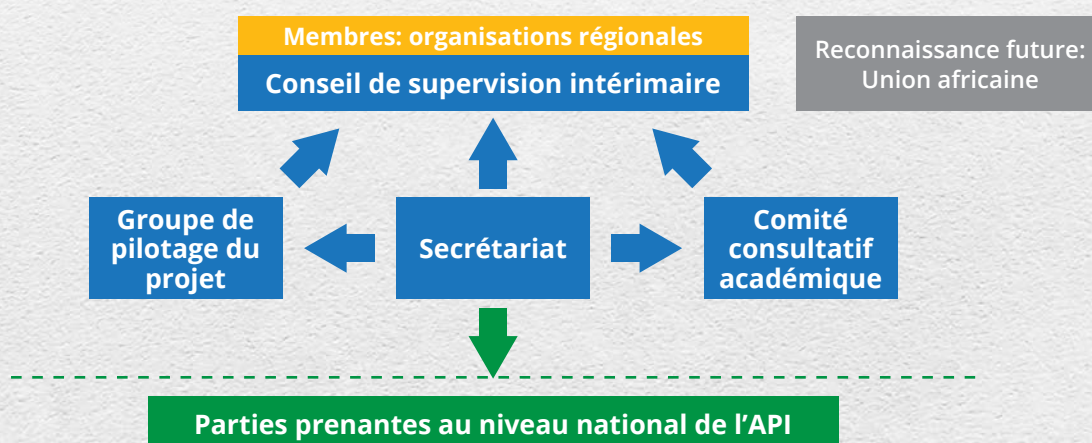
L'initiative vise à établir des relations de travail mutuellement bénéfiques avec l'Union africaine (UA), qui aboutiront à terme à la reconnaissance de l'initiative par l'UA.

Les partenaires de l'API s'emploient à créer une structure permanente, sous la forme d'une entité ou d'une organisation, pour héberger l'initiative. La structure sera établie par les organisations partenaires en tant que membres fondateurs. La nouvelle structure permettra à l'API de mener ses activités de manière indépendante dans l'intérêt des communautés respectives de ses

membres. Sous une forme plus permanente, l'API pourra nommer son propre secrétariat et s'employer à assurer son propre financement de manière durable. Elle pourra également développer, posséder et exploiter sa propre propriété intellectuelle pour accomplir sa mission.

À cette fin, il est prévu que les structures provisoires décrites dans cette section et illustrées dans la figure 1 seront transférées et adaptées pour répondre aux objectifs de gouvernance de la nouvelle entité.

Figure 1 Structure actuelle de l'API



Approche de l'API en matière de renforcement des capacités

L'API a été créée sur la base du principe selon lequel le renforcement des capacités professionnelles est une entreprise de longue haleine dont le succès nécessite des efforts soutenus. Elle reconnaît l'importance de l'appropriation locale du renforcement des capacités tout en admettant que le soutien régional peut lui apporter une valeur ajoutée et réduire ses coûts.

L'API adopte une approche multipartite dans le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de professionnalisation. Ce qui signifie que toutes les parties prenantes clés contribuent à sa mise en œuvre et la soutiennent.

L'approche s'intéresse au renforcement des capacités tout au long du cycle de gestion des finances publiques et dans l'ensemble du secteur public, dans sa définition

la plus large. Cette approche globale crée des économies d'échelle qui permettent d'investir dans des programmes d'apprentissage adaptés au contexte national. L'API développe des ressources d'apprentissage génériques de manière à permettre aux pays d'y intégrer des contenus locaux conformément à un processus approuvé.

L'API adopte une approche à plusieurs volets en matière de renforcement des capacités en se tournant vers diverses sources de capacités, ce qui lui permet également de se concentrer sur l'élaboration de ressources d'apprentissage génériques. Elle cible principalement trois groupes:



Les cadres en fonction: les hauts responsables exerçant des fonctions de GFP mais ne bénéficiant pas d'une formation professionnelle en comptabilité. Bien qu'ils jouissent d'une certaine expérience et d'une expertise significative, ils peuvent manquer de compétences techniques en matière de comptabilité et de pratique de la comptabilité dans un cadre d'éthique professionnelle.



Les professionnels de la comptabilité et de l'audit qui ambitionnent de migrer vers le secteur public mais qui n'ont pas l'expérience nécessaire.



Les étudiants qui aspirent à poursuivre une carrière dans la comptabilité du secteur public.

En répondant aux besoins des groupes cibles susmentionnés, l'API visera aussi à renforcer les capacités des responsables exerçant des fonctions non financières qui assument souvent des responsabilités décisionnelles, en supervisant les processus de gestion des finances publiques.

L'API encourage la mise en œuvre de programmes d'apprentissage adaptés aux besoins de chacun de ces groupes afin de soutenir le renforcement des capacités professionnelles. Chacun d'entre eux a des besoins d'apprentissage spécifiques pour devenir un comptable professionnel à part entière, apte à jouer un rôle dans le secteur public.

Théorie du changement de l'API

COLLABORATION CONTINENTALE des principaux acteurs jouant un rôle de catalyseur dans la supervision de la mise en œuvre d'une solution africaine

Trésoriers généraux du trésor + Institutions supérieures de contrôle + Profession comptable + Universitaires en comptabilité

EXPERTS TECHNIQUES EN AFRIQUE travaillant en collaboration pour fournir des ressources destinées à appuyer la professionnalisation

Ressources didactiques génériques
Approche en matière de renforcement des capacités et appui à la mise en œuvre

PRODUIT DE L'API

INITIATIVES NATIONALES tirant partie des ressources continentales

Programmes de formation professionnelle en comptabilité exploitant les ressources didactiques de l'API. Tirer partie de l'approche de renforcement des capacités et du soutien consultatif de l'API

RÉSULTAT DE L'API

COUNTRY INITIATIVES



Loi stipulant que les postes clés de GFP doivent être occupés par des professionnels de la comptabilité

Responsables titulaires de la GFP

Accélération du processus d'obtention du titre de comptable professionnel

Professionnels de la comptabilité

Spécialisation post-qualification en gestion des finances publiques

Étudiants

Inclusion du contenu du secteur public dans le programme de formation

PRODUIT NATIONAL

Renforcement des capacités des professionnels de la comptabilité dans le secteur public

IMPACT DE L'API

Un secteur public africain doté de professionnels compétents, éthiques et influents, qui soutiennent la redevabilité financière, la transparence et la bonne gouvernance financière.



Contribution à ...
l'Agenda 2063 (Aspirations 1, 3 et 6)

Objectif stratégique 1

FOURNIR ET METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET AUTRES DE QUALITÉ ET INNOVANTES

Le développement de ressources et d'infrastructures d'apprentissage génériques de qualité est au cœur de la proposition de valeur de l'API. Les ressources d'apprentissage génériques seront complétées par un contenu spécifique national afin de garantir des programmes d'apprentissage pertinents. Toutes les ressources d'apprentissage passeront par un processus rigoureux d'assurance qualité mené par le Comité

consultatif académique.

Les ressources d'apprentissage seront développées en fonction de groupes cibles précis afin de soutenir l'approche multidimensionnelle de l'API en matière de renforcement des capacités. Il s'agira notamment de solutions d'apprentissage adaptées pour :

- **Les cadres en fonction:** ceux qui travaillent actuellement dans les finances publiques mais qui ne bénéficient pas d'une formation comptable formelle. Un programme d'apprentissage accéléré sera mis en place et les Organisations Comptables Professionnelles (OCP) locales pourront y recourir dans le cadre du processus d'obtention du titre de comptable professionnel.
- **Les professionnels de la comptabilité et de l'audit:** les professionnels exerçant dans le secteur privé mais qui désirent se spécialiser dans le secteur public. Un contenu sera élaboré pour soutenir les spécialisations post-qualification en gestion des finances publiques.
- **Les étudiants:** Ces aspirants doivent se familiariser avec le contenu et les études de cas du secteur public au cours de leur développement professionnel initial. Des contenus seront élaborés, et les universités, les OCP et les prestataires de services éducatifs privés pourront les intégrer dans leur programme de formation afin d'appuyer le développement des compétences du secteur public chez ces aspirants.

Un contenu sera aussi élaboré pour développer les compétences comptables de base des hauts responsables n'assumant pas de fonctions financières. Il s'agira de donner aux responsables n'exerçant pas de fonctions financières les compétences dont ils ont besoin pour utiliser les informations financières dans leur prise de décision.

Les infrastructures, sous la forme d'une plateforme d'apprentissage en ligne "API Learning", seront mises en place et maintenues. L'API Learning sera mise à la disposition des OCP et des centres de formation publics en vue de faciliter la diffusion du contenu

d'enseignement et de formation générique local.

D'autres ressources seront produites de temps en temps pour appuyer les objectifs éducatifs de cette stratégie.

À terme, l'adoption et l'intégration du contenu d'apprentissage dans le cadre de qualification locale et les programmes de professionnalisation garantiront un résultat durable qui, au fil du temps, contribuera à produire l'impact souhaité par les gouvernements africains.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : FOURNIR ET METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES PEDAGOGIQUES ET AUTRES DE QUALITE ET INNOVANTES

Indicateurs clés de performance	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023
Plateforme de formation en ligne opérationnelle et destinée à un nombre croissant d'apprenants	Plateforme de formation en ligne en direct et administrée avec un soutien externe. 200 apprenants actifs	Plateforme de formation en ligne en direct et administrée de manière indépendante par le secrétariat de l'API. 500 apprenants actifs	Plateforme de formation en ligne en direct et administrée de manière indépendante par le secrétariat de l'API. 1000 apprenants actifs
Développement des ressources pédagogiques et autres de qualité et innovantes	Achèvement des programmes de formation pour les titulaires (« de formation accéléré ») et les comptables professionnels (« spécialisation ») 1 résultat de recherche ou matériel d'orientation	Achèvement du matériel de formation pour les étudiants (« développement professionnel initial ») 1 résultat de recherche ou matériel d'orientation	Achèvement des activités de maintenance des programmes de formation accéléré et de spécialisation. 1 résultat de recherche ou matériel d'orientation
Programmes de formation API reconnus par les OCP en Afrique et intégrés dans leur cadre de qualification	5 pays	10 pays (cumulé)	15 pays (cumulé)

Objectif stratégique 2

APPUYER L'ADOPTION ET LA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL

Le succès de l'API dépend du choix des pays qui mettent en œuvre ses ressources et sa méthodologie de renforcement des capacités.

La mise en œuvre de l'API comprendra l'élaboration d'une feuille de route de la professionnalisation pour un pays qui se conforme à la méthodologie de renforcement des capacités développée par l'API (voir « L'approche de l'API en matière de renforcement des capacités » ci-dessus), ainsi que l'intégration du cadre de compétences de l'API et de ses ressources d'apprentissage génériques dans les cadres de qualification et les programmes de formation locaux afin de s'assurer que les professionnels de la comptabilité sont dotés des compétences nécessaires pour être efficaces dans le secteur public.

Les organisations partenaires apporteront du soutien à la mise en œuvre aux premiers pays à adopter l'approche de l'API. Les ressources et la méthodologie de renforcement des capacités seront testées et affinées à travers ce recours aux capacités centralisées.

Pour que l'API produise un impact à l'échelle continentale, les capacités de soutien à sa mise en œuvre devront être décentralisées sur l'ensemble du continent à moyen terme. Ce faisant, un plus grand nombre de pays pourront mettre en œuvre des initiatives alignées sur l'API à tout moment. À mesure que les capacités décentralisées se mettront en place, le secrétariat central se tournera vers le suivi des progrès à l'échelle du continent, le succès dans la mise en œuvre et la maintenance des ressources génériques.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2: SOUTENIR L'ADOPTION ET LA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL

Indicateurs clés de performance	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023
Mise en œuvre de l'API dans les pays africains	3	6 (cumulé)	9 (cumulé)
Croissance des comptables professionnels travaillant dans le secteur public dans les pays bénéficiaires	Aucun	Croissance de 25 % par rapport au niveau de référence dans les pays bénéficiaires	Croissance de 50 % par rapport au niveau de référence dans les pays bénéficiaires
Création d'un réseau de soutien décentralisé	Aucun	Aucun	10 experts identifiés et formés

Objectif stratégique 3

PROMOUVOIR LA SENSIBILISATION ET L'APPROPRIATION PARTAGÉE PAR LE PLAIDOYER ET LA PROMOTION

Si l'API jouit déjà d'un bon niveau de sensibilisation et de reconnaissance parmi les principales parties prenantes, le travail de promotion et de publicité devra s'intensifier à mesure qu'elle passera, au cours de cette période stratégique, à sa phase de mise en œuvre. La sensibilisation doit être accrue dans tous les pays africains. L'accent sera alors mis sur l'appropriation partagée de l'API plutôt que sur la sensibilisation à son sujet. L'objectif est de voir les parties prenantes africaines s'approprier l'API.

Les organisations partenaires de l'API se sont engagées à faire d'elle une priorité dans leurs stratégies individuelles qui représentent les prémices de l'appropriation panafricaine. L'élaboration d'un plan de communication à jour permettra d'orienter la plupart des activités publicitaires et les communications régulières. Le site

web de l'API sera amélioré pour devenir une plateforme par excellence d'obtention d'informations et de ressources sur la professionnalisation de la comptabilité et le renforcement des capacités du secteur public.

Pour que l'API soit reconnue comme une véritable initiative panafricaine, elle doit être pertinente dans tous les contextes en Afrique, dans toutes les langues, toutes cultures et toutes régions. Les efforts de sensibilisation devront veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Bien que différents pays puissent avoir des points de départ différents, la vision de l'objectif final de l'Initiative reste la même : un secteur public africain doté de professionnels compétents, éthiques et influents qui soutiennent la responsabilité financière, la transparence et la bonne gouvernance financière.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: PROMOUVOIR LA SENSIBILISATION ET L'APPROPRIATION PARTAGÉE A TRAVERS LE PLAIDOYER ET LA PUBLICITÉ			
Indicateurs clés de performance	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023
API intégré comme priorité stratégique dans la stratégie des organisations partenaires	50% des stratégies des partenaires	100% des stratégies des partenaires	100% des stratégies des partenaires
Ressources API contextualisées et traduites pour différents contextes linguistiques africains	Activités ciblées pour le contexte francophone	Toutes les ressources de l'API sont contextualisées et traduites pour le contexte Francophone	Activités ciblées pour les contextes arabophone et lusophone
Plan de communication approuvé et mis en œuvre	80% du plan de communication mis en œuvre	80% du plan de communication mis en œuvre	80% du plan de communication mis en œuvre

Objectif stratégique 4

METTRE EN PLACE UNE API DURABLE

Pour que l'API produise l'impact souhaité, elle doit se présenter comme une initiative durable qui peut apporter de la valeur ajoutée au continent pour les décennies à venir. Si le soutien des donateurs restera capital pendant la durée de cette stratégie, l'objectif est de réduire cette dépendance au fil du temps.

Mettre en place pendant cette période une entité distincte qui soit en mesure de conserver toute la propriété intellectuelle de l'API. L'entité sera logée sous une structure qui lui permettra de tirer des revenus de ses ressources d'apprentissage, de son soutien consultatif et d'autres activités sur un modèle de recouvrement des coûts. L'objectif de l'API est de générer suffisamment de revenus pour continuer à poursuivre sa mission et ses objectifs stratégiques.

Un secrétariat spécialisé sera un important facteur de succès du soutien centralisé présenté dans l'objectif stratégique 2 et de la maintenance des ressources d'apprentissage et de l'administration de l'API Learning telle que présentée dans l'objectif stratégique 1.

L'API convient qu'en l'absence du soutien des dirigeants politiques des États africains, il lui sera impossible de réaliser sa vision pour le continent. La reconnaissance de l'initiative sera sollicitée auprès de l'Union africaine à travers le mécanisme du protocole d'accord existant entre la PAFA et la Commission de l'UA. Une telle reconnaissance devrait se traduire par un plus grand soutien politique aux niveaux continental, régional et national et permettra de s'assurer que l'API bénéficiera de la longévité nécessaire à la réalisation de sa vision.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: CONSTRUIRE UNE API DURABLE			
Indicateurs clés de performance	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023
Mise en place de la structure permanente de l'API	Finalisation de la version d'approbation de tous les documents fondateurs	Mise en place d'une structure permanente	Structure permanente opérationnelle avec un cycle de planification opérationnelle et stratégique cohérent
Le budget de l'API est entièrement financé	Modèle de financement approuvé	Budget API financé à 50%	Budget API financé à 100%
API officiellement reconnue par l'Union africaine	Engagements avec la Commission de l'UA	Engagements avec la Commission de l'UA	Reconnaissance formelle obtenue

Registre des risques

Objectif Stratégique	Risque	Impact	Probabilité	Impact	Atténuation
Objectifs stratégiques 1 & 4	Insuffisance du financement obtenu pour mettre en œuvre la stratégie de l'API	Un financement insuffisant aura un impact sur les capacités de l'API à développer de nouveaux contenus génériques et à mettre en place une structure indépendante.	Moyenne	Moyen	Modèle de financement conçu de manière à réduire la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds. Pourparlers permanents avec les potentiels donateurs Le risque est quelque peu atténué par l'engagement des organisations partenaires et des autres parties prenantes à financer leur participation à l'API et la possibilité de générer des revenus à travers le matériel didactique.
Objectif stratégique 1	Le matériel pédagogique devient obsolète	En raison de l'évolution constante des normes comptables, des meilleures pratiques en matière de gestion des finances publiques et des nouveaux enjeux, le matériel pédagogique peut perdre de sa pertinence au fil du temps. Il pourrait en résulter une perte de confiance dans les produits de l'API.	Forte	Fort	Un plan de maintenance sera mis en place pour garantir la mise à jour du matériel pédagogique tous les 2 ou 3 ans en fonction des besoins.
Objectif stratégique 2	Les ressources de l'API ne font pas suffisamment tenir compte différentes régions ou linguistique contextes	API rejetée par certains groupes linguistiques / régions en raison du fait qu'elle est perçue comme une initiative anglophone. Les aspirations panafricaines de l'API prendront un coup si elles ne sont pas partagées. Ce qui limiterait les résultats de l'API à des régions ou des groupes linguistiques spécifiques	Forte	Moyen	Activités ciblées prévues pour les acteurs francophones (visites pays, atelier, mise en œuvre)

Objectif Stratégique	Risque	Impact	Probabilité	Impact	Atténuation
Objectif stratégique 3	L'API peut perdre sa pertinence pour les principales parties prenantes	Perte d'intérêt de la part des principales parties prenantes. En raison du caractère à long terme de l'API, les parties prenantes pourraient s'en désintéresser au fil du temps. En conséquence, l'API aura moins de chances d'être acceptée par toutes les parties prenantes au niveau national, ce qui réduira l'efficacité des efforts de renforcement des capacités.	Moyenne	Fort	Plan de communication. Déploiement d'un produit de formation accéléré dès que possible pour faciliter l'adhésion. Réunions ordinaires des structures de gouvernance.
Objectif stratégique 4	Risque de changement à la tête des organisations partenaires	Un changement à la tête d'une organisation partenaire pourrait avoir un effet néfaste sur la participation à l'initiative, y compris celle du groupe de parties prenantes représenté.	Moyenne	Moyen	Implication du personnel des organisations partenaires dans diverses activités de l'API, ce qui permet de constituer la mémoire institutionnelle.
Objectif stratégique 4	Insuffisance de bénévoles et de personnel pour mettre en œuvre cette stratégie	Les problèmes de capacité dans les organisations partenaires et/ou une réduction de la disponibilité des volontaires réduiront la capacité de l'API à mettre en œuvre cette stratégie, ce qui entraînera une réduction de l'impact potentiel de l'initiative	Moyenne	Fort	Mise en place d'une structure permanente dotée d'un personnel spécialisé. Activités continues d'engagement des parties prenantes pour maintenir l'intérêt et l'appropriation des volontaires.

Définir le succès

Les résultats suivants contribueront à la vision globale de l'API d'un secteur public africain doté de professionnels compétents, éthiques et influents qui soutiennent la responsabilité, la transparence et la bonne gouvernance financière.



Augmentation du nombre d'organisations professionnelles de comptabilité qui intègrent les compétences du secteur public dans leurs qualifications et apportent un soutien aux membres travaillant dans le secteur public



De plus en plus de pays pourvoyant les postes clés des finances publiques aux comptables professionnels



Des comptables professionnels jouant un rôle actif dans le soutien et la promotion des réformes de la gestion des finances publiques, y compris la mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public et de la gestion des valeurs publiques.



Amélioration des principaux indicateurs de gestion des finances publiques (par exemple, résultats d'audit, évaluations PEFA)



Confiance accrue des citoyens, de la société civile, des bailleurs de fonds et de la communauté internationale dans les systèmes de finances publiques des États africains.



Amélioration de la prise de décision par les gouvernements dans la gestion des ressources nationales au profit des citoyens grâce à l'information issue de la gestion des valeurs publiques.



Améliorations significatives de la prestation de services à travers le continent.

Annexe:

BUDGET DE HAUT NIVEAU

	2021	2022	2023	2024	Sources de financement
	USD	USD	USD	USD	
Mettre à disposition des ressources pédagogiques et autres de qualité et innovantes	329,411	407,433	14,167	751,011	
- Développement et traduction	328,022	371,322	0	699,344	Bailleurs de fonds
- Maintenance	0	33,333	11,111	44,444	Revenus issus du matériel pédagogique
- Plate-forme d'apprentissage en ligne	1,389	2,778	3,056	7,223	Revenus issus du matériel pédagogique
Appuyer l'adoption et la mise en œuvre au niveau local	29,167	29,167	29,167	87,501	
- Frais de voyage	29,167	29,167	29,167	87,501	Organisations partenaires, pays donateurs et pays cibles
Promouvoir la sensibilisation et l'appropriation partagée par le plaidoyer et la promotion	25,555	65,055	71,561	162,171	
- Frais de voyage	19,444	58,333	64,167	141,944	Bailleurs de fonds / organisations partenaires
- Site Web et matériels de promotion	6,111	6,722	7,394	20,227	Bailleurs de fonds / organisations partenaires
Mettre en place une API durable	294,445	429,444	493,472	1,217,361	
- Dépenses de personnel	263,889	394,444	458,333	1,116,666	Organisations partenaires (détachements) et bailleurs de fonds
- Frais juridiques, administratifs et de réunion	30,556	35,000	35,139	100,695	Bailleurs de fonds / organisations partenaires
Total alloué à la mise en œuvre de la stratégie	678,578	931,099	608,367	2,218,045	

Notes



INITIATIVE DE
PROFESSIONNALISATION
EN AFRIQUE

<https://professionalisation.africa>